



Avis aux médias

Pour diffusion immédiate

Séance d'information à huis clos sur le Rapport d'Enquête sur les faits de la Commission Arar

Ottawa, le 13 septembre 2006 – Le Rapport d'enquête sur les faits de la Commission Arar sera présenté au gouverneur-en-conseil le lundi, 18 septembre 2006.

Une séance d'information à huis clos pour les médias se tiendra au Centre des Conférences, 2 rue Rideau à Ottawa, le lundi, 18 septembre 2006 entre midi et 15 heures.

L'entrée est réservée aux journalistes accrédités par la Tribune de la presse parlementaire. Les journalistes qui ont besoin d'être accrédités doivent s'adresser à John Waterfield (613) 992-6517, waterj@parl.gc.ca

Déclaration du Commissaire O'Connor

Dennis O'Connor, commissaire de l'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, fera une déclaration publique vers 15h15 le 18 septembre 2006 dans le Salon Committee au centre des conférences. Le juge O'Connor fera une déclaration préparée à l'avance. Il ne répondra pas aux questions des médias. La déclaration sera suivie d'une conférence de presse du Procureur en chef de la Commission Me Paul Cavalluzzo. Des documents seront disponibles sur place et seront affichés en ligne peu après leur publication.

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Francine Bastien

Responsables des communications et des relations avec les médias

Tél. (613) 996-4741; Cell. :(613) 299-6554

Courriel : fbastien@bellnet.ca

PO Box / CP 507, Station B / Succursale B
Ottawa, Canada K1P 5P6

613 996-4741 Fax / télécopieur 613 992-2366

www.ararcommission.ca / www.commissionarar.ca

Pour de d'information sur l'accréditation des médias ou les arrangements concernant la radiodiffusion, communiquez avec :

John Waterfield
Gérant des Opérations
Tribune de la presse parlementaire canadienne
Tél. (613) 992-6517
waterj@parl.gc.ca